



## Invitation au Nettoyage éclair annuel de deux heures

**Manifestez votre esprit communautaire  
et participez à un Nettoyage éclair de deux  
heures le samedi 11 mai 2019 de 9 h à 11 h.**

On demande aux participants de consacrer deux heures à ramasser des déchets au bord des routes.

Les participants doivent s'inscrire avant le 3 mai. **Nous n'accepterons pas les inscriptions tardives.** Vous pouvez inscrire votre groupe auprès de n'importe quel Centre de services aux citoyens ou encore en téléchargeant la trousse d'inscription et en faisant parvenir votre [formulaire d'inscription d'un groupe et les fiches d'exigences et de renseignements](#) par télécopie au 705 671-1148 ou par courriel à [gestiondesdechets@grandsudbury.ca](mailto:gestiondesdechets@grandsudbury.ca).

Les vestes de sécurité, les gants et les sacs à déchets vous seront fournis. Veuillez noter que vous devrez retourner les vestes de sécurité à n'importe quel Centre de services aux citoyens ou au bureau des Services de l'environnement avant le 17 mai 2019.

Tous les participants doivent revoir les consignes de sécurité et signer un formulaire de consentement et d'abandon de recours. Les formulaires d'abandon de recours peuvent être soumis à la Ville après le nettoyage, mais avant le 17 mai 2019. Les participants dont les noms figurent sur les formulaires de consentement et d'abandon de recours dûment remplis seront inscrits à un tirage pour une possibilité de gagner des prix.

Pour obtenir des renseignements additionnels,  
communiquez avec les Services municipaux au 3-1-1.





# Inscription d'un groupe

## Nettoyage éclair de deux heures

### Le samedi 11 mai

### Nettoyage éclair de deux heures (de 9 h à 11 h)

\* Veuillez noter que le Nettoyage éclair a lieu uniquement le samedi 11 mai. Pour vous inscrire à d'autres programmes de nettoyage, veuillez communiquer avec les Services de l'environnement.

## Formulaire d'inscription

**Date d'inscription:** \_\_\_\_\_

*Vous devez vous inscrire avant le **3 mai**. Nous n'accepterons pas les inscriptions tardives.*

Nom du groupe: \_\_\_\_\_

Votre groupe a-t-il un accord d'adoption à jour? OUI NON

Nom du chef du groupe: \_\_\_\_\_

Adresse postale: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Chemin public/Aire publique que le groupe demande à nettoyer:

*(Aucune propriété privée ne peut être nettoyée dans le cadre de ce programme.)*

### Fournitures requises par les participants:

sacs à déchets      gants      vestes de sécurité      Nombre de participants: \_\_\_\_\_

*Veuillez acheminer mes fournitures au Centre de services aux citoyens ou à l'emplacement suivant:*

CSC de Capreol

CSC de Dowling

CSC de Hanmer

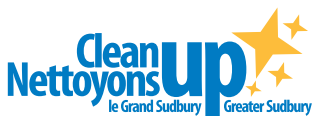
CSC de Sudbury

CSC de Chelmsford

CSC de Garson

CSC de Lively

1805, rue Frobisher



## Consignes de sécurité

Pour obtenir des renseignements additionnels, communiquez avec les Services municipaux au **3-1-1.**

### À faire

#### Personnes :

- ✓ Porter des gants, des chaussures non ajourées à semelles épaisses, des pantalons longs et des chemises à manches longues.
- ✓ Porter une veste de sécurité ou des vêtements à couleurs voyantes pour le nettoyage au bord des routes.
- ✓ Appliquer un écran solaire et un insectifuge.
- ✓ Bien s'hydrater et apporter des collations énergétiques.
- ✓ Être attentif aux risques que présente l'environnement (par ex., voitures qui passent, branches d'arbres dangereuses, herbe à puce, verre brisé, seringue, etc.)
- ✓ Pratiquer la surveillance mutuelle : travailler en équipes de deux ou trois membres pour maximiser la sécurité.
- ✓ Apporter des serviettes humides et se laver les mains après l'opération de nettoyage.

### À éviter

#### Personnes :

- ✗ Ne pas manipuler des objets dangereux comme les seringues, les objets coupants, les vieilles batteries d'auto, les condoms, les carcasses d'animaux ou tout objet indéterminé ou inquiétant.
- ✗ Ne pas trop remplir les sacs.
- ✗ Ne pas tenter de déplacer sans aide de gros objets comme un cadre de voiture, un vieil appareil ménager ou un cadre de balançoire.
- ✗ Ne pas apporter d'animaux de compagnie lors du nettoyage, car ils peuvent distraire les participants ou nuire au travail.
- ✗ Ne pas s'avancer dans le courant vif si l'on nettoie un cours d'eau.
- ✗ Ne pas faire de trop grands efforts physiques.
- ✗ Ne pas apporter de boissons alcoolisées ou en consommer lors du nettoyage.

#### Chef de groupe :

- ✓ S'assurer que les formulaires de consentement ont été lus et signés.
- ✓ S'informer des allergies des participants avant l'activité.
- ✓ Connaître les procédures en cas d'urgence, comme la façon de se rendre rapidement au service médical d'urgence le plus près ou de joindre rapidement les services policiers et ambulanciers.
- ✓ Avoir avec soi une trousse de premiers soins et un téléphone cellulaire.
- ✓ Si possible, avoir dans le groupe une personne qui connaît les techniques de réanimation cardio-respiratoire et les premiers soins.
- ✓ Prévoir suffisamment d'adultes pour la surveillance si des jeunes de 12 à 17 ans participent au nettoyage du terrain.
- ✓ Désigner un adulte pour surveiller chaque groupe de cinq (5) enfants (ou moins) de moins de douze (12) ans.

#### Chef de groupe

- ✗ Ne pas procéder au nettoyage pendant une période de forte circulation automobile ou piétonnière.
- ✗ Ne pas faire le nettoyage par temps très inclément.
- ✗ Ne pas faire le nettoyage près d'un chantier de construction ou d'une route à forte circulation.

## Exigences du programme et renseignements

Une copie par groupe - à être remplie uniquement par le chef de groupe

- ✓ Tous les participants doivent lire les consignes de sécurité ci-jointes.
- ✓ Tous les participants doivent lire et signer le formulaire de consentement et d'abandon de recours, ci-joint. Les formulaires doivent être dûment remplis, puis retournés avec les vestes de sécurité à n'importe quel Centre de services aux citoyens ou au bureau des Services de l'environnement, au 1805, rue Frobisher, avant le 17 mai 2019. Veuillez indiquer le nom du chef de groupe au moment de retourner les formulaires de consentement et d'abandon de recours et les vestes de sécurité. **Si les vestes de sécurité ne sont pas retournées comme requis, une facture pour la valeur de remplacement sera adressée au groupe ou au particulier concerné.**
- ✓ Durant le nettoyage, ne traînez pas les sacs à déchets vers un seul endroit. Vous devez laisser les sacs tout au long du chemin au nettoyage duquel votre groupe s'est inscrit pour éviter de les déchirer. Nous enverrons des équipes pour ramasser les sacs en bordure de la route ou de l'aire que vous aurez nettoyée.
- ✓ **Vous devez nous faire parvenir les formulaires d'inscription du chef de groupe et les fiches d'exigences et de renseignements avant le 33 mai 2019.** Veuillez les acheminer par télécopieur au 705-671-1148, par courriel à [gestiondesdechets@grandsudbury.ca](mailto:gestiondesdechets@grandsudbury.ca) ou encore par la poste à la Ville du Grand Sudbury, a/s des Services de l'environnement, 1805, rue Frobishern Sudbury (Ontario) P3A 6C8.
- ✓ Les groupes de nettoyage auxquels participent des enfants de moins de douze (12) ans doivent désigner un adulte pour surveiller chaque groupe de cinq (5) enfants (ou moins) de moins de douze (12) ans.
- ✓ Les groupes de nettoyage auxquels participent des enfants de 12 à 17 ans inclusivement doivent désigner au moins un adulte (de 18 ans ou plus) qui aura pour seul rôle de surveiller les enfants de 12 à 17 ans inclusivement. Le surveillant aura pour responsabilité de superviser les enfants, d'assurer leur sécurité et de leur procurer du soutien pour toute la durée du Nettoyage éclair. Le groupe doit également désigner un remplaçant en vue de donner une pause au surveillant ou de le remplacer selon les besoins. Le remplaçant doit intervenir dès que l'attention du surveillant est détournée des enfants. Le surveillant ne peut pas participer au nettoyage tel quel puisqu'il a pour fonction de surveiller tous les participants de moins de 18 ans.
- ✓ Une insigne sur laquelle figurera le titre « Monitor / Surveillant » sera procurée en vue d'être fixée à la veste de sécurité du (des) surveillant(s) désigné(s). Il est recommandé que le groupe évalue le volume de la circulation, ainsi que le nombre et l'âge des enfants, afin de décider combien de surveillants seront requis pour superviser les enfants. Le groupe de nettoyage est tenu d'assurer la supervision de tous les enfants en vue de maintenir la sécurité sur le terrain.
- ✓ J'affirme que:
  1. j'ai 18 ans ou plus;
  2. j'ai lu et compris les exigences du programme et les consignes de sécurité; et
  3. j'accepte de satisfaire toutes les exigences du programme.

---

Nom (en lettres moulées)

---

Signature

---

Nom du témoin (en lettres moulées)

---

Signature du témoin

Les renseignements personnels que vous indiquez sur le présent formulaire sont recueillis aux termes de l'article 10 de la Loi de 2001 sur les municipalités, L.O. 2001, ch. 25, en vue d'inscrire les participants aux programmes de nettoyage de la Ville du Grand Sudbury. Pour toute question concernant la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec le gestionnaire des Déchets solides et des Services administratifs, C. P. 5000, succursale A, 200, rue Brady, Sudbury (Ontario) P3A 5P3 (tél. : 705 674-4455, poste 4356).

For additional information,  
please call City Services at  
**3-1-1.**



# Formulaire de consentement et d'abandon de recours - pour les adultes

## Attention! À lire attentivement.

**Vous devez fournir une copie signée pour chaque adulte participant.**

Nom du groupe ou du chef du groupe: \_\_\_\_\_

Je, \_\_\_\_\_ souhaite participer volontairement au Nettoyage éclair de deux heures de la Ville du Grand Sudbury.

JE COMPRENDS, J'ACCEPTÉ ET JE RECONNAIS QUE:

- a) certaines de activités auxquelles je participerai exigent un effort physique;
- b) certaines des activités auxquelles je participerai pourraient causer des blessures, m'exposer à des débris de verre et à des objets pointus, exiger l'emploi d'outils ou le soulèvement d'une charge, entre autres;
- c) durant le nettoyage, je devrai faire preuve de prudence, de même que porter des vêtements appropriés et de l'équipement protecteur (gants, veste de sécurité);
- d) j'ai le droit et la responsabilité de ralentir ou d'arrêter si, à tout moment, je crois qu'il est dangereux de continuer et j'ai l'obligation d'informer les bénévoles du programme de mes préoccupations ou de mes symptômes;
- e) il existe un faible risque de blessure, y compris une hausse ou une baisse de la tension artérielle, l'évanouissement, des troubles du rythme cardiaque et, dans de très rares circonstances, une crise cardiaque ou même la mort, ainsi que des coupures, des infections, des contusions et des fractures;
- f) ma participation comporte des risques, connus et inconnus, y compris le risque de blessure, de crise cardiaque ou même de mort, mais en toute connaissance de ces risques, je souhaite participer tel qu'indiqué aux présentes;
- g) en choisissant de participer au programme, j'assume l'entière responsabilité à l'égard de TOUS LES RISQUES susmentionnés;
- h) ma participation au programme est volontaire et je peux me retirer du programme en tout temps;
- i) je me retirerai volontairement du programme si je commence à manifester des signes d'étourdissement, d'évanouissement, de malaise thoracique, de crampes dans les jambes, de nausées ou d'autres troubles de la santé.

En m'inscrivant au programme et en signant le présent formulaire de consentement et d'abandon de recours, je libère à jamais la Ville du Grand Sudbury et tous ses représentants élus, employés, mandataires, fonctionnaires, commanditaires, successeurs et ayants droit (ci-après désignés de « parties exonérées »), en mon nom personnel ainsi que celui de mes héritiers, exécuteurs, administrateurs, successeurs et ayants droit, de toute réclamation, revendication, dépense, action, cause d'action et de tout coût et dommage, que ce soit en droit ou en équité, découlant d'un décès, d'une blessure, d'une perte ou d'un préjudice à ma personne ou à mes biens quelle qu'en soit la cause, par suite de ma participation à ce programme ou à toute activité liée à ce programme, même s'ils seraient dus, directement ou indirectement, à la négligence des parties exonérées.

En ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_, j'ai lu et compris l'intégralité du formulaire de consentement et d'abandon de recours et des consignes de sécurité et j'accepte les conditions qui y sont énoncées.

Participant (signature)

Participant (nom en lettres moulées)

Date

Numéro de téléphone du participant

Témoin (signature)

Témoin (nom en lettres moulées)

Date

Les renseignements personnels que vous indiquez sur le présent formulaire sont recueillis aux termes de l'article 10 de la Loi de 2001 sur les municipalités, L.O. 2001, ch. 25, en vue d'inscrire les participants aux programmes de nettoyage de la Ville du Grand Sudbury. Pour toute question concernant la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec le gestionnaire des Déchets solides et des Services administratifs, C. P. 5000, succursale A, 200, rue Brady, Sudbury (Ontario) P3A 5P3 (tél. : 705 674-4455, poste 4356).

Pour obtenir des renseignements additionnels, communiquer avec les Services municipaux au

**3-1-1.**





# Formulaire de consentement et d'abandon de recours - pour les jeunes

## Attention! À lire attentivement.

Vous devez fournir une copie signée pour chaque jeune participant.

Nom du groupe: \_\_\_\_\_

Nom du chef du groupe: \_\_\_\_\_

Je, \_\_\_\_\_ (nom du parent ou tuteur) ai l'autorité requise pour demander que  
\_\_\_\_\_ (ci-après désigné(e) de « mon enfant »), dont la date de naissance est le \_\_\_\_\_

(jour) \_\_\_\_\_ (mois) \_\_\_\_\_ (année), participe au Nettoyage éclair de deux heures de la Ville du  
Grand Sudbury.

Le présent formulaire doit être rempli par le parent ou le tuteur légal de tout jeune de moins de 18 ans. Les adultes de 18 ans ou plus doivent remplir le formulaire de consentement et d'abandon de recours pour les adultes, à la page précédente.

### JE COMPRENDS, J'ACCEPTÉ ET JE RECONNAIS QUE :

- a) certaines des activités auxquelles mon enfant participera exigent un effort physique;
- b) certaines des activités auxquelles mon enfant participera pourraient causer des blessures, l'exposer à des débris de verre et à des objets pointus, exiger l'emploi d'outils ou le soulèvement d'une charge et l'exposer à d'autres substances potentiellement dangereuses;
- c) durant le nettoyage, mon enfant devra faire preuve de prudence, de même que porter des vêtements appropriés et tout équipement protecteur (gants, veste de sécurité, chaussures appropriées) que lui fournira ou lui recommandera le chef du groupe;
- d) mon enfant a le droit et la responsabilité de ralentir ou d'arrêter si, à tout moment, il/elle croit qu'il est dangereux de continuer et mon enfant a l'obligation d'informer les bénévoles du programme de ses préoccupations ou de ses symptômes;
- e) il existe un faible risque de blessure, y compris une hausse ou une baisse de la tension artérielle, l'évanouissement, des troubles du rythme cardiaque et, dans de très rares circonstances, une crise cardiaque ou même la mort, ainsi que des coupures, des infections, des contusions et des fractures;
- f) la participation de mon enfant comporte des risques, connus et inconnus, y compris le risque d'infection, de blessure, de crise cardiaque ou même de mort, mais en toute connaissance de ces risques, je souhaite que mon enfant participe tel qu'indiqué aux présentes;
- g) en choisissant de permettre à mon enfant de participer au programme, mon enfant et moi assumons les RISQUES éventuels susmentionnés et J'ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ d'informer mon enfant de ces RISQUES et des choix qui s'offrent à lui/elle;
- h) mon enfant peut se retirer du programme en tout temps, je peux moi-même retirer mon enfant du programme en tout temps et j'accepte de retirer volontairement mon enfant s'il/si elle commence à manifester des signes d'étourdissement, d'évanouissement, de malaise thoracique, de crampes dans les jambes, de nausées ou d'autres troubles de la santé; et
- i) je lirai les consignes de sécurité avec mon enfant et je m'assurerai que mon enfant les comprend bien.

Je GARANTIS que l'état physique, mental et émotionnel de mon enfant lui permet de participer au programme.

Pour obtenir des renseignements  
additionnels, communiquer avec  
les Services municipaux au

**3-1-1.**



En qualité de parent/tuteur, je dois informer le chef de groupe de toute allergie et de tout problème de santé et lui fournir tout médicament et tout dispositif nécessaires, ainsi que les directives connexes, dans l'éventualité où mon enfant aurait besoin d'un traitement.

En inscrivant mon enfant au programme et en signant le présent formulaire de consentement et d'abandon de recours pour moi-même (ou pour un enfant de moins de 18 ans), je libère à jamais la Ville du Grand Sudbury et tous ses représentants élus et non élus, employés, mandataires, fonctionnaires, commanditaires, successeurs et ayants droit (ci-après désignés de « parties exonérées »), en mon nom personnel ainsi que celui de mes héritiers, exécuteurs, administrateurs, successeurs et ayants droit, de toute réclamation, revendication, dépense, action, cause d'action et de tout coût et dommage, que ce soit en droit ou en équité, découlant d'un décès, d'une blessure, d'une perte ou d'un préjudice à ma personne ou à mes biens quelle qu'en soit la cause, par suite de ma participation à ce programme ou à toute activité liée à ce programme, même s'ils seraient dus, directement ou indirectement, à la négligence des parties exonérées.

En ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_, j'ai lu et compris l'intégralité du formulaire de consentement et d'abandon de recours et des consignes de sécurité et j'accepte les conditions qui y sont énoncées.

Parent/tuteur (signature)

Parent/tuteur (nom en lettres moulées)

Date

Numéro de téléphone du parent/tuteur

Numéro de cellulaire du parent/tuteur

Témon (signature)

Témoins (nom en lettres moulées)

Date

Personne à contacter en cas d'urgence  
(nom en lettres moulées)

Téléphone ou cellulaire de la personne  
à contacter en cas d'urgence

Téléphone au travail de la personne  
à contacter en cas d'urgence

Les renseignements personnels que vous indiquez sur le présent formulaire sont recueillis aux termes de l'article 10 de la Loi de 2001 sur les municipalités, L.O. 2001, ch. 25, en vue d'inscrire les participants aux programmes de nettoyage de la Ville du Grand Sudbury. Pour toute question concernant la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec le gestionnaire des Déchets solides et des Services administratifs, C. P. 5000, succursale A, 200, rue Brady, Sudbury (Ontario) P3A 5P3 (tél. : 705 674-4455, poste 4356).

Pour obtenir des renseignements  
additionnels, communiquer avec  
les Services municipaux au

**3-1-1.**

